

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						J					



BULLETIN

DU PELERINAGE DE



SAINTE ANNE

DE LA

SAINT-EPIRE

LEVELE

BRUNEL

SOMMAIRE.

Avantages.....	149
Avis aux pèlerins.....	149
Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.....	150
Article II.—Hors de l'Eglise point de salut.....	154
Actions de grâce.....	159
Légende de Saint Honorat (Suite).....	162
Petites notes.....	166
Recommandations aux prières.....	168

—ooo—

Le Bulletin de Sté Anne de la Pointe-au-Père paraît vers la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in 80, formant à la fin de l'année un beau volume de 288 pages. Chaque numéro contient différents articles sur Sainte Anne, sur le Pape, l'Eglise, ou tout autre sujet religieux, un résumé des nouvelles religieuses du diocèse et de l'étranger, les faits importants du pèlerinage de la Pointe-au-Père, ainsi que le récit des guérisons et des faveurs spirituelles obtenues par l'intercession de Sainte Anne.

—ooo—

Prix de l'abonnement :

40 centins par année pour le Canada et les Etats-Unis.

Voir page 9 du premier numéro pour la remise accordée aux agents et aux abonnés qui s'associent pour recevoir plusieurs numéros à une seule adresse.

Pour tout ce qui regarde le Bulletin, s'adresser au Rév. R. Ph. Sylvain, Rimouski, P. Q.

BULLETIN

DE

Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Petite Revue Mensuelle

DES INTÉRÊTS DE SAINTE ANNE ET DE L'ÉGLISE.

Publié avec l'approbation de Mgr l'Evêque de Rimouski.

Vol. I. Rimouski, Février, 1883. No 10.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au Bulletin de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père ont part à deux messes par semaine qui sont dites à leur intention. Il se dit de plus une messe par mois pour les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander.

AVIS AUX PÈLERINS.

Jusqu'à nouvel ordre, il n'y aura plus de pèlerinage le jeudi. Les pèlerins sont priés de venir les autres jours de la semaine et de laisser le jeudi libre afin que M. le curé puisse prendre un peu de repos.

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

L'endroit appelé *Pointe-au-Père* est situé à six milles à l'est de Rimouski. Il doit son nom au Père Henri Nouvel, missionnaire de la Compagnie de Jésus, qui, en descendant de Québec, y aborda le 7 décembre 1663. Le lendemain, fête de l'Immaculée-Conception, l'intrépide missionnaire y célébra la sainte messe avant de s'engager dans la forêt à la recherche des sauvages qu'il venait évangéliser.

C'est en souvenir de son passage que les habitants de Rimouski ont donné le nom de *Pointe-au-Père* à cette langue de terre qui s'avance dans le fleuve Saint-Laurent et qui forme un havre dans lequel viennent se réfugier les navigateurs surpris par la tempête.

La *Pointe-au-Père* a été défrichée et peuplée par les habitants de la paroisse de St Germain de Rimouski dont elle a fait partie jusqu'à l'année dernière.

En 1861 le gouvernement canadien y fit construire un phare muni d'une lumière puissante. Brulé en 1867, il fut rebâti immédiatement. On comprend la nécessité d'un phare à cet endroit où tous les vaisseaux qui traversent l'océan arrêtent soit pour prendre le pilote qui doit les guider pour monter le fleuve jusqu'à Québec, soit pour déposer celui qui les a guidés pour le descendre.

Le développement de la navigation, le projet qu'avait formé le gouvernement d'exécuter à la *Pointe-au-Père* des travaux considérables qui devaient contribuer beaucoup à l'accroissement de la population, de plus l'éloignement des fidèles de l'église paroissiale furent autant de raisons qui en 1873, firent agiter la question d'y bâtir une chapelle en l'honneur de sainte Anne.

Cette idée sourit à tous, aux navigateurs, aux pilotes, en particulier, qui favorisèrent de toutes leurs forces l'exécution de ce plan. N'était-ce pas d'ailleurs répondre au plus ardent désir de leur cœur que d'élever là, sur cette pointe, une chapelle vers laquelle ils tourneraient les yeux au milieu de la tempête pour implorer celle qui est l'espérance des navigateurs, le port assuré dans les naufrages et l'ancre dans les périls ?

Les fidèles eux-mêmes qui voguent sur la mer orageuse du monde, ne furent pas moins heureux de contribuer à cette œuvre qui devait leur permettre de visiter dans son sanctuaire celle qui est la santé des infirmes et la consolation des affligés.

Nous avons dit dans le premier numéro du *Bulletin* avec quel entrain les fidèles du diocèse ont contribué à l'érection de la chapelle de la Pointe-au-Père. Les paroissiens de Sainte Anne, intéressés plus que tous les autres au succès de cette œuvre, ne se sont pas laissés surpasser en générosité : ils ont toujours montré le plus grand zèle pour la gloire de leur patronne. Ils se sont imposés de grands sacrifices soit pour construire l'église, soit pour procurer au prêtre un logement convenable. Sainte Anne semble les récompenser de leur dévouement en rendant l'œuvre du pèlerinage de plus en plus populaire, en lui attirant de toutes parts les plus vives sympathies.

La chapelle de la Pointe-au-Père est de bois revêtu d'un mur de briques ; elle est longue de 75 pieds et large de 42. L'intérieur n'est pas encore terminé. La tour aura plus de cent pieds de hauteur et sera surmontée d'une statue de sainte Anne haute de huit pieds et du poids de neuf cents livres. On espère terminer ces travaux cette année si les recettes sont suffisantes.

De 1874 à 1881 l'église de Sainte-Anne a été

desservie par la cure de Rimouski, puis par le Rév. M. L. T. Bernard et enfin par le Rév. M. A. Duval, qui desservait en même temps la mission de Ste Blandine. Pour répondre aux besoins du pèlerinage et contribuer à sa prospérité, Monseigneur de Rimouski résolut d'y mettre un prêtre résidant, et, à l'automne de 1881, il nomma le Rév. M. M. Bolduc, curé de Douglstown, chapelain de l'église de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

La Pointe-au-Père a été érigée en paroisse canonique le 30 mars 1882. Cette charmante petite paroisse n'a que quatre milles et un tiers de front sur un mille et demi de profondeur; elle ne compte que quarante-huit familles qui donnent une population de 320 âmes dont 218 communians.

Il est facile de voir par ces chiffres, que les paroissiens de Sainte-Anne, à moins d'être riches comme les seigneurs du temps passé, ne peuvent, malgré leur bonne volonté, maintenir par leurs seules ressources un prêtre au milieu d'eux, et payer les dépenses assez considérables qu'il faut encourir pour terminer la chapelle et la sacristie.

Comme tout le monde convient que la présence du prêtre est nécessaire dans un lieu de pèlerinage pour le faire prospérer aussi bien que pour répondre aux pèlerins, les consoler et les encourager, et que, de fait, il est aussi souvent occupé à servir les pèlerins que les paroissiens, n'est-il pas juste que ceux-là contribuent par leurs offrandes à l'honneur du culte de sainte Anne et au soutien de celui qui se fait l'interprète de leurs besoins auprès de celle qui est la dispensatrice des faveurs divines?

Amis dévoués et serviteurs fidèles de sainte Anne, l'œuvre du pèlerinage de la Pointe-au-Père est la vôtre, il ne faut pas la laisser inachevée. La reconnaissance vous dit ce que vous avez à faire pour

acquitter votre dette. Tenez, voici un bel exemple que nous proposons à votre imitation.

La magnifique basilique actuelle de Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne, a été construite en grande partie par le produit des quêtes faites par M. l'abbé Guillouzo, prêtre du diocèse de Vannes. Il quêta pendant dix ans. Chaque dimanche, chaque jour de fête, il visitait une paroisse, prêchant, exhortant, parlant toujours de sainte Anne. Les populations se pressaient pour l'entendre. Du haut de la chaire, il exposait en termes simples, mais inspirés par le cœur, la grandeur de l'œuvre, la puissance de sainte Anne, les avantages innombrables d'un tel acte de foi :

On lui répondait par des larmes ; traversées par un courant surnaturel les âmes étaient pleines d'un saint enthousiasme. Dieu voulait que sainte Anne fut honorée. Les pauvres comme les riches faisaient leur offrande.

Ce mouvement donna lieu à la foi des paysans bretons de se manifester par des traits de la plus grande générosité. Nous en citons quelques-uns.

On quêtait dans une paroisse du diocèse de Vannes :

—C'est de bien grand cœur, disait une paysanne, que je donnerai mon offrande pour une œuvre si belle. Et elle tendait vingt francs (quatre piastres de notre monnaie) à la quêteuse.

—Mais c'est trop, lui dit-on, une telle générosité sera pour vous une gêne : cinq francs suffiraient...

—Peut-être ; mais n'avez-vous pas entendu que chacun doit apporter sa pierre à la nouvelle église ? Il faut bien vingt francs pour cela. Je veux donner ma pierre.

A une autre extrémité du diocèse, un jeune hom-

me voulait aussi contribuer à la bonne œuvre. Il n'avait rien, mais la charité est ingénieuse. Comme c'était un chasseur habile, il prit son fusil et s'enfonça dans les montagnes. Quelques jours après, il remettait à son curé une somme de vingt-sept francs, produit de la vente d'un chevreuil et d'un lièvre qu'il avait tués.

Une vieille femme, vivant dans une mansarde, n'avait que *trois sous* pour toute richesse.

— En voilà *deux* pour sainte Anne, dit-elle à la quêteuse ; un seul me suffira pour mon dîner.

De tels exemples n'ont pas besoin de commentaires.

Les évêques, les nobles, les riches encouragèrent M. Guillouzo ; les offrandes affluèrent ; et, après dix ans de travaux continuels, ce dévot serviteur de sainte Anne eut le bonheur de voir la Basilique d'Auray terminée et d'assister à sa consécration qui eut lieu le 8 août 1877.

Héritiers de la foi des Bretons, les Canadiens le sont aussi de leur générosité. Leur charité est toujours prompte à répondre à la voix de la religion ou du malheur. Sainte-Anne a déjà beaucoup reçu de leur libéralité ; elle ose cependant solliciter encore un dernier tribut de leur piété filiale. Quel bonheur pour chacun de pouvoir se dire lorsque la chapelle de Sainte-Anne sera terminée : J'ai droit à la protection de ma bonne mère, car j'ai contribué à l'ornementation de son sanctuaire.

ooo

ARTICLE II.

HORS DE L'ÉGLISE POINT DE SALUT.

“ L'Église, dit le *Manuel du citoyen catholique*, est une société à laquelle tous les hommes doivent

appartenir pour être sauvés ; car Jésus-Christ, législateur divin et universel, a dit expressément à ses apôtres, en les envoyant prêcher son Evangile : "Allez par tout le monde ; prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé. Celui qui ne croira pas sera condamné" (Marc XVI. 15) Or, la foi aux vérités enseignées par Jésus-Christ ne saurait être professée en dehors de l'Eglise fondée sur les apôtres avec lesquels Jésus-Christ a promis de demeurer jusqu'à la consommation des siècles et que St Paul appelle : "*L'Eglise du Dieu vivant et la colonne de la vérité.*"

C'est pour quoi "il a été nécessaire dans tous les temps d'appartenir à l'Eglise pour être sauvé, parcequ'il n'y a jamais eu de salut possible pour les hommes que par Jésus-Christ."

Le Pape Innocent III a proclamé cette vérité dans la profession de foi qu'il a faite à l'ouverture du IVe Concile œcuménique de Latran tenu en 1215 : " Il y a qu'une seule Eglise universelle des fidèles, hors de laquelle il n'y a pas de salut."

Cette maxime *Hors de l'Eglise point de salut*, devenue célèbre, est vraie ; elle constitue même un dogme de foi. En entendant ce principe, on crie à l'intolérance et à la barbarie, du moins dans le camp ennemi. Mais ces déclamations ne portent point sur la véritable doctrine catholique. Il est donc bon d'avoir sur cet article essentiel une conviction bien solidement établie au milieu de l'indifférence qui gagne tant de chrétiens. Quelles sont donc les raisons ou les fondements du dogme en question ?

Le salut éternel est la fin dernière de l'homme ; vous avez bégayé cette vérité sur les genoux de votre mère. Or la voie pour y arriver ne peut être que celle qu'a tracée la suprême volonté de Dieu. Vouloir atteindre son immortelle destination par un autre chemin, c'est vouloir s'égarer et périr.

J'en conviens, direz-vous ; mais la difficulté n'est point là ; vous devez démontrer que le chemin du salut choisi, fixé, établi par Dieu même est exclusivement l'Eglise catholique.

C'est bien là la vérité que nous voulons établir en nous appuyant sur l'Écriture sainte, sur la Tradition et la raison. Et d'abord :

Saint Pierre, le prince des Apôtres, nous dit expressément *qu'il n'y a de salut qu'en Jésus-Christ, et qu'il n'y a sous le ciel point d'autre nom par lequel nous puissions être sauvés.* Donc il n'y a de salut que dans la religion où se trouvent, avec le nom de Jésus-Christ, son esprit, sa doctrine, ses lois ; et cette religion est le christianisme ou l'Eglise fondée par les Apôtres, en vertu même de la mission du Sauveur ; *Allez, enseignez les nations... Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné.* Le salut est donc dans l'Eglise de Jésus-Christ, et non point ailleurs.

Notre-Seigneur aimait à peindre sa religion et sa doctrine sous des figures, des paraboles et des emblèmes. Par cette manière d'enseigner, fort goûtée des Orientaux, il excitait la curiosité et l'attention de ses auditeurs. Il représente souvent son Eglise sous la figure d'une maison, d'une cité, d'un royaume d'un bercaïl. Saint Paul la compare au corps humain. Quand on n'est ni de la maison, ni de la cité, ni du royaume, ni du bercaïl, a-t-on quelque droit aux biens propres à ceux qui en sont ? Le membre séparé du corps participe-t-il à sa vie ? Il en est de même de ceux qui vivent hors de l'Eglise ; ils n'ont aucune part aux biens du dedans.

La tradition est d'accord avec la sainte Ecriture, pour prouver et confirmer cette vérité. Le dogme *Hors de l'Eglise point de salut*, ressort tout vivant des écrits des saints Pères, des auteurs ecclésiastiques,

de toute la Tradition. Voici quelques témoignages pris parmi ceux que les protestants eux-mêmes admettent.

Saint Ignace, disciple de saint Pierre et de saint Jean, écrivant à ceux de Philadelphie : *Quiconque leur dit-il, prend parti avec les hérétiques, contre l'Eglise de Jésus-Christ, ne sera point héritier du royaume des cieux.* Saint Cyprien, dans son livre de l'unité, s'exprime ainsi : *Celui qui abandonne l'Eglise de Jésus-Christ n'arrivera pas aux récompenses de Jésus-Christ. Il est étranger, il est profane, il est ennemi. Non, il ne peut avoir Dieu pour père celui qui n'a pas l'Eglise pour mère.*

Saint Augustin n'est point d'un autre sentiment. *L'Eglise catholique seule, dit-il, est le corps de Jésus-Christ, qui en est le chef et le Sauveur. Hors de ce corps, le Saint-Esprit ne vivifie personne, et ceux-là n'ont point le Saint-Esprit qui sont hors de l'Eglise.*

Eh bien, notre doctrine est celle de ces célèbres docteurs. Nous n'enseignons pas autre chose en disant : *Hors de l'Eglise point de salut.*

Les autres preuves appuyées sur la raison et l'expérience ne sont ni moins concluantes, ni moins propres à guérir de leurs préventions ceux qui professeraient la sacrilège indifférence de toutes les religions.

Car, si vous rejetez le dogme *Hors de l'Eglise pas de salut*, c'est évidemment pour admettre le salut possible dans tous les cultes, ou du moins dans toutes les communautés chrétiennes dispersées sur le globe, et dont les noms seuls rempliraient un volume ; c'est évidemment pour admettre que Notre-Seigneur Jésus-Christ accueille également les hommages de toutes, disposé à ouvrir à toutes le ciel, patrie des élus.

— Mais, trouvez-vous de l'injustice à cela ?

— Oui certes, j'y trouve de l'injustice, et avec elle le comble de l'absurdité et de l'impiété ! Quoi donc ! je vous dirai, avec saint Paul : *Jésus-Christ est-il divisé ?* Lui qui a voulu que l'unité la plus parfaite fût le signe distinctif de son Eglise, et que ses brebis ne formassent qu'un seul bercail sous le même pasteur, soit le chef réel, quoique invisible, de ces milliers de sociétés différentes de croyance, de culte, de gouvernement ! Il ratifierait également dans le ciel toutes les ordonnances religieuses émanées soit du Pontife romain, soit du czar de Russie, soit du roi de Prusse, soit de la reine d'Angleterre ! Jésus-Christ, la justice incréée, décernerait la même couronne de gloire à ceux qui le blasphèment et qui l'outragent ; à ceux qui l'adorent réellement présent dans l'Eucharistie, et à ceux qui se moquent de ce divin mystère ; à ceux qui reconnaissent l'institution divine des sacrements, et à ceux qui la rejettent ? En un mot, Jésus-Christ, la sagesse et la sainteté par essence, s'associerait à toutes les impiétés, à toutes les inepties, à toutes les extravagances qu'il nous plairait d'inventer en religion, réservant à leurs inventeurs et à leurs adeptes des places à ses côtés dans le paradis, où rien de souillé n'entrera jamais !

0. A des conséquences si indignes, la raison se révolte, et s'unissant à la Tradition et à la foi, elle s'écrie : *Hors de l'Eglise point de salut.*

Donc, il n'est libre à personne de se frayer une religion à sa guise et selon ses caprices ou ses passions, à moins qu'il ne consente à courir la redoutable chance d'une éternité malheureuse.

Le dogme qui vient d'être démontré étant l'expression de la volonté divine, il y a obligation d'entrer dans l'Eglise catholique pour être sauvé.

ACTIONS DE GRACE.

Monsieur le Rédacteur,

Le vingt-sept décembre dernier, se chantait une grand messe à la chapelle Ste Anne de la Pointe-au-Père. C'était un hommage de reconnaissance qu'offrait à la grande patronne de tous les affligés M. le curé de St Simon auquel s'unissaient deux frères, deux sœurs et quelques amis. Ce jeune prêtre officiait lui-même. Il voulait être l'écho des actions de grâce de toute une famille nombreuse sauvée d'un grand chagrin par l'intercession de Ste Anne.

Le fait que nous allons raconter et que nous tenons des lèvres de M. le curé de St Simon lui-même, ne peut certainement pas de notre part être qualifié de miracle, mais vos lecteurs jugeront s'il n'y a pas là quelque chose de prodigieux et bien propre à donner une grande estime du crédit de Ste Anne auprès de Dieu, en même temps qu'à augmenter la confiance en cette si grande et si bonne sainte.

Voici le fait. Le père de M. Bérubé, faisait cet été une chute de quatorze pieds, et tombait sur la tête. Il en résulta un mal de tête qui tout d'abord n'empêcha pas le courageux père de continuer son travail journalier.

N'ayant jamais connu que le travail et son devoir envers Dieu comme envers ses semblables, il est un de ces hommes à qui le repos semble une impossibilité, même une lâcheté... et la douleur, une faiblesse avec laquelle il ne faut pas transiger. Mais cette forte et énergique nature, devait être vaincue par le mal; bientôt il faut cesser tout travail, puis le mal augmentant toujours, le médecin déclare qu'il est prudent d'avoir le prêtre. Avec terreur, il s'avouait vaincu par une maladie terrible qu'il combattait en vain depuis longtemps: c'était l'épanchement graduel du sang au cerveau.

Etrange et mélancolique coïncidence : dans la famille on était en larmes et sous le coup des plus terribles appréhensions pendant qu'au presbytère de St Simon tout était fête, tout était bonheur, car c'était le lendemain de l'ordination solennelle de trois prêtres faite dans la belle église de cette paroisse, et le jour de la première messe des nouveaux ordonnés.

Le prêtre vient à peine de laisser son malade en rassurant la famille et en déclarant qu'il ne voit guère de danger imminent, que le pauvre père a une crise terrible. C'en est fini. Privé de toute sensibilité, complètement paralysé, le malade ne donne plus d'autre signe de vie qu'un souffle à peine perceptible. Le coup est tellement violent que quatre médecins, entourant le lit de douleur, déclarent qu'il n'y a aucune espérance ; l'insensibilité est si complète que ces mêmes médecins promènent le doigt dans l'œil du malade sans le moindre mouvement de l'œil ou de la paupière. C'est ainsi que se passe la nuit : nuit d'horreur, nuit d'angoisses déchirantes pendant laquelle une femme et des enfants sont là, le cœur brisé, épiant la mort. Ce souffle à peine sensible est peut-être le dernier !

Toujours même insensibilité de la part du mourant, toujours même immobilité.

Enfin le jour arrive, la mort n'a pas frappé le dernier coup. Survient le médecin : surpris de trouver encore de la vie là où il croyait ne rencontrer qu'un cadavre, il se retourne vivement vers madame Bérubé :

Vous avez fait un vœu, madame, lui dit-il.

— Qu'en savez-vous, docteur ? Pourquoi cette question ?

— Il faut qu'il y ait eu quelque chose de ce genre : dans l'état où j'ai laissé M. Bérubé hier soir, il était naturellement impossible qu'il fût vivant ce matin.

—Le croyez-vous sauvé ?

—Je ne puis rien assurer, madame, mais puisque Dieu lui a conservé la vie malgré cette crise, vous devez et pouvez espérer.”

Le fait est que la vertueuse femme avait, pendant ces longues heures d'une veille si pleine d'angoisse, fait un vœu à Ste Anne.

Le lendemain matin donc, le malade encore sans connaissance et sans mouvement, paraissait cependant être un peu moins voisin de la mort qui, de son côté, semblait ne pas vouloir lâcher sa proie. C'est alors qu'un membre de la famille, ignorant le vœu de la mère, et conséquemment espérant moins, profite de l'ouverture des bureaux de télégraphe pour faire savoir à son frère, M. le curé de St Simon, qu'il doit monter immédiatement s'il veut voir son père encore une fois. Dans l'idée du frère, il s'agissait de le voir, non avant la mort, mais avant la sépulture, tant pour lui comme pour tous, même les médecins, la vie paraissait impossible.

Le mardi suivant, dans la nuit, M. l'abbé Bérubé, parti en toute hâte, était au milieu de sa famille et avait le bonheur, non pas de se faire presser la main par celle de son père, car le côté droit était encore tout paralysé, mais enfin d'être reconnu par lui et de pouvoir échanger avec lui quelques mots de conversation.

Tout le monde sait que l'épanchement du sang au cerveau est une maladie toujours mortelle, à de très rares exceptions, et ces heureuses exceptions, au dire des médecins qui eurent à soigner le malade en question, sont impossibles dans des cas d'une telle gravité. Si par^o extraordinaire, la vie est sauvée à la suite de ces crises, ordinairement, sinon toujours, la paralysie plus ou moins grande subsiste et ce qu'il y a à redouter, c'est la répétition des accès.

Or, depuis six mois que M. Barabé le père a traversé cette terrible crise, son état de santé s'est toujours amélioré; lentement d'abord, mais avec progrès toujours. A part un peu de faiblesse générale, et défaut de vision chez l'œil gauche, il est bien portant, sans être, cependant en état de travailler, comme il le voudrait. C'est cette inaction forcée et presque complète qui est son pire mal, maintenant, celui du moins qui le fait plus souffrir.

Espérons que Ste Anne complètera son miracle et rendra cet homme laborieux à son travail, gardera longtemps à sa digne femme et à ses enfants ce mari dévoué, ce père, vraiment chrétien qui avec le seul travail de ses bras a élevé, honorablement, seize enfants dont deux ont été revêtus du caractère sacerdotal et un troisième approche les marches de l'autel.

Vos pieux lecteurs sont vivement sollicités par M. le curé de St Simour à unir leurs prières aux siennes et à celles de sa famille pour obtenir de Ste Anne la réalisation complète de vœux bien ardents et l'achèvement parfait de la guérison si prodigieusement commencée. En retour, il s'engage à faire mémoire d'eux au saint autel.

000
LÉGENDE DE SAINT HONORAT

(Suite.)

Il se sentit quelque peu mortifié, le grand saint Honorat, lorsqu'il constata à la nuit tombante qu'il avait, en tout et pour tout, dans sa journée, brouté vingt nouvelles charges de caillasse, et qu'il était après ce bel exploit plus rompu encore que la veille.

« Allons! la chose est claire, je n'étais qu'un sot ce matin, et j'ai péché par vanité. Avec ça que j'eusse été capable d'accomplir un travail qui occuperait vingt hommes pendant un an! Honorat, mon ami,

vous direz avant de vous endormir cent fois : " Je me confesse à Dieu, le Père tout-puissant..." pour votre peine ; car vous n'avez été qu'un vaniteux. Il se passe quelque chose d'extraordinaire. Je ne dormirai que d'un œil cette nuit, et si j'en ai un meilleur que l'autre, c'est celui-là qui veillera."

Et comme il avait entrepris de dégrossir la clé de voûte de la grande porte du porche, il s'étendit dessus pour y passer la nuit.

" Si quelqu'un y touche, je m'en apercevrai bien... quand le diable y serait !"

Ah ! bien oui ! avant que son quatre-vingt-dix-neuvième *confiteur* fût achevé, saint Honorat dormait profondément.

Alors un angelot s'approcha de lui tout doucement, et, s'étant assuré que ses ronflements étaient sincères, que ses yeux étaient fermés à deux battants, il fit signe à ses compagnons qu'ils pouvaient approcher. Et, comme la veille, il descendit des chérubins de toutes les étoiles. Comme la veille encore ils se mirent avec ardeur au travail, maniant la pioche, la bêche, et la brouette, le maillet, le pic et la scie. Les plus vigoureux traînaient les fardeaux.

Le travail se faisait gaiement, je vous assure. Je dois même avouer que les espiègles riaient un brin lorsqu'ils passaient près du Saint endormi. Vous les excuserez, certes ! si vous songez que c'étaient des enfants, des enfantelets de six mille ans à peine, ce qui est la fine fleur de l'âge pour les angelots.

Les oiseaux, les insectes, toutes les bestioles du bois subitement éveillées, n'en pouvait pas croire leurs yeux. Elles restaient qui, la bouche, — qui, les mandibules, — qui, le bec ouvert par l'ébahissement, respectueusement perchées à distance.

Toujours est-il qu'au plus petit de l'aube, les

fondations du monastère et de la chapelle étaient achevées : la tranchée était faite, le pilotis établi, le sol affermi, les environs étaient déblayés.

Il faisait jour lorsque le grand saint Honorat se réveilla. Il sauta à bas de sa pierre tout honteux d'avoir fait la grasse matinée. Le soleil marquait cinq heures. Jamais, au grand jamais cela ne s'était vu que le grand saint Honorat se laissât devancer par la lumière. Pressé de faire ses dévotions, il se mit à courir dans la direction de la mer, comme à l'accoutumée. À peine avait-il fait vingt enjambées qu'il se trouva en présence d'un grand trou, dans lequel il aurait très certainement roulé, s'il n'eût fait à propos un bond de côté.

“Eh ! qu'est-ce que cela ?... s'écria le Saint, plus essouffé par l'émotion que s'il eût fait vingt fois le tour de son île, toujours courant. Voilà encore du nouveau. C'est le sillon où poussera mon église dans lequel j'ai failli tomber. Si les choses continuent de la sorte, je dirai la messe dimanche prochain dans la chapelle de Lérins. Je ne reconnais pas là le travail des hommes, et comme le diable ne bâtit d'église qu'à son corps défendant, je suis bien forcé d'en vanir à croire que Notre-Seigneur, le bon Jésus, met la main à la pâte. Me ferait-il un tel honneur ?”

Il se posait cette question, lorsque son regard rencontra la pierre sur laquelle il avait passé la nuit. Quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'il vit qu'elle était, non-seulement taillée, et prête à prendre place au fronton, mais bien sculptée et plus couverte de dentelles que ne le sont les manches du rochet qu'endosse monseigneur de Fréjus, les jours de bénédiction pastorale. Il y avait certes là de quoi troubler les plus impassibles, et pourtant ce n'était rien encre.

Au milieu des feuilles enroulées, des oves fleurronnées, des rinceaux et des banderolles, le solitaire

reconnut son image ressemblante de tous points. Il n'y avait pas à s'y méprendre : c'étaient bien ses grands yeux profonds, son nez d'aigle, ses cheveux court-bouclés, sa barbe à double pointe. Il n'y avait pas jusqu'à une cicatrice qui lui coupait en deux le sourcil droit, que l'artiste n'eût reproduite. Ce qui déroutait singulièrement notre pieux solitaire, c'est que le front de la statue portait l'auréole. Sur un cartouche que deux anges agenouillés soutenaient, il lut ces mots qui le remplirent de confusion :

EN 410 CETTE CHAPELLE A ÉTÉ PLACÉE PAR NOTRE-SEIGNEUR SOUS LE VOCABLE DE SAINT HONORAT.

“ Saint Honorat ! Qui peut être ce *saint* Honorat qu'un hasard sacrilège a fait à ma ressemblance ? Si l'on allait penser que j'ai sculpté cette image, j'en mourrais de honte à l'instant. C'est, à n'en point douter, un piège que le diable tend à mon orgueil. Il n'aura pas la joie de m'y voir tomber. Si l'on n'y veillait de près, on ferait à chaque pas la culbute. En vérité ! depuis quelque temps, les démons sont d'une effronterie qui dépasse tout.”

Et notre solitaire attaqua à coups de maillet et son image et l'inscription. Le maillet s'étant démanché, il prit une fourche ; la fourche s'étant rompue, il prit une pioche ; la pioche ayant volé en éclats, il prit un levier de fer ; le levier ayant plié sans faire au bas-relief une égratignure, il tomba à genoux et pleura.

“ Mon Seigneur-Dieu, dit-il, vous ne m'infligerez pas cette honte de passer pour orgueilleux à ce point de m'attribuer les honneurs de la canonisation. Les impies me croiront fou et riront de moi ; les fervents me croiront sacrilège et me maudiront. Accordez-moi plutôt la faveur du martyr, je suis prêt à tout subir pour affirmer ma foi. ”

Le pauvre glorifié ne savait quelle contenance

tenir en présence de son image ainsi sanctifiée. Ce fut bien une autre affaire encore lorsque, après avoir regardé sur la pierre tout ce qui lui restait d'eau béni-
te, il vit l'aurole et l'inscription étinceler comme si elles eussent été de flammes !

Il n'avait plus qu'à s'incliner et à redoubler de piété. C'est ce qu'il fit.

(A suivre.)

— 000 —

PETITES NOTES.

Le R. P. Juttau, Dominicain, a passé quelques jours en ville au commencement du mois. Il a été l'hôte du R. P. Charmont, chapelain des Sœurs de la Charité.

Les RR. PP. Fiévez et Didier, Rédemptoristes, ont prêché le renouvellement de la retraite à la cathédrale, et les RR. PP. Paquay et Poulet ont prêché aussi au Bic. Comme toujours ces retraites ont produit les plus magnifiques résultats.

— Sa Sainteté Léon XIII, voulant donner un témoignage de son estime au digne Préfet Apostolique de la préfecture du golfe St Laurent, le très-révérend M. F. X. Bosse, vient de le nommer camérier secret sur-numéraire. Cette nouvelle dignité donne à M. le Préfet Apostolique le droit au titre de Monseigneur.

Nous prions Mgr Bossé d'agréer nos sincères félicitations.

Dimanche, le 18, a eu lieu à la cathédrale la réunion annuelle de la Conférence de St Vincent de Paul. Monseigneur, les élèves du Grand et du Petit-Séminaire et un grand nombre de fidèles ont assisté à cette pieuse assemblée.

M. J. A. Martin, président de la Conférence, donna lecture du rapport des œuvres de bienfaisance accomplies pendant l'année qui vient de s'écouler. D'après ce rapport, les membres de la Conférence, malgré les faibles ressources

mises à leur disposition, ont secouru plus de vingt familles, donnant à chacune, non-seulement le pain qui soutient le corps, mais aussi le bon conseil qui relève et fortifie l'âme.

M. le Président rendit aussi un digne tribut de louanges au regretté M. le chevalier Muir, en son vivant Président général des conférences de St Vincent de Paul de Québec.

M. le chanoine Tangis, supérieur du Séminaire, fit ensuite, dans une chaleureuse allocution, l'éloge de la charité chrétienne et des œuvres admirables écloses sous son souffle divin pour le soulagement des pauvres.

M. le Chapelain de la conférence a annoncé que, suivant l'invitation du Conseil général de la Société les membres se proposent de célébrer solennellement au mois de mai prochain, le cinquantième anniversaire de la fondation de cette belle association qui est déjà répandue dans toutes les parties du monde.

Monseigneur adressa aussi quelques paroles d'encouragement aux membres de la Conférence et pressa les fidèles de favoriser le zèle de ceux qui se dévouent au soulagement de leurs frères malheureux.

Monseigneur, M. le Grand Vicaire, M. le Supérieur du Séminaire et M. le Préfet des Etudes ont assisté jeudi, le 22, aux noces d'or du Rév. M. C. E. Poiré, V. G. curé de Sainte-Anne de Lapocatière et ancien supérieur du Collège.

Le Rév. M. A. Ladrière, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, est parti pour Notre-Dame de Lévis où il doit passer une quinzaine de jours sous les soins du médecin. Le Rév. M. H. Lavoie le remplace.

On a commencé les travaux préparatoires à la construction de la nouvelle église des Trois-Pistoles. Construite sur un plan nouveau, cette église sera certainement une des plus belles de la Province de Québec. M. Bocage, entrepreneur bien connu, est chargé de l'exécution de la maçonnerie. Le plan a été préparé par M. l'architecte Ouellet, de Québec.

Il y a encore deux autres églises en construction dans le diocèse : celles de Ste Félicité et Ste Angèle, sans compter celles de St Epiphane et de Ste Flavie qui viennent d'être

terminées, mais qui ne sont pas encore livrées au culte. Celle de Ste Flavie est surtout remarquable par l'élégance de ses proportions et le fini du travail.

Pendant l'année 1882, neuf protestants ont embrassé la foi catholique dans le diocèse de St Germain de Rimouski. Trois étaient de la paroisse de Port Daniel, deux de Ste Adélaïde de Pabos, deux de la mission de la Rivière-à-la-Pie, sur la côte du Labrador, un de St Alban du Cap-Rosier et un autre de St Michel de Percé.

Le 24 du courant, la magnifique église de la Rivière-du-Coup (en bas) a été détruite par un incendie. C'est une immense perte pour cette paroisse et un malheur difficile à réparer.

Un jeune protestant a aussi embrassé la foi catholique, dans un chantier, en arrière de Ste Adélaïde de Pabos. Etant à l'article de la mort, il a fait venir le prêtre d'une distance considérable (35 milles,) et s'est trouvé guéri instantanément en recevant le St-Viatique.

On annonce la conversion du général Sherman, des Etats-Unis. Mme Sherman était déjà catholique depuis longtemps. Un exemple parti de si haut ne peut manquer de trouver de nombreux imitateurs.

Mgr Pierre Adolphe Pinsonneault, évêque de Bithra, et le Rév M. Paul DeVillier, curé de Sainte-Gertrude, décédés dans le cours du mois, étaient membres de la société d'une messe.

— 000 —
RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

N. S. Père le Pape Léon XIII. Les pays où l'Eglise est persécutée. Mgr l'Evêque, le clergé et les œuvres diocésaines. La Préfecture-Apostolique du golfe St Laurent; 134 malades; 98 grâces spéciales; 17 conversions; 4 vocations; 12 actions de grâces; 1 mère et sa famille; 1 curé et sa paroisse; tous les bienfaiteurs du pèlerinage.

Dons au Sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Pere.

Tous les dons à la chapelle de la Pointe-au-Père doivent être adressés ou remis au curé, le Rév. M. Maj. Bolduc.

Renseignements utiles.

La messe du pèlerinage se dit toujours à 8 hs.

La Grand'messe du dimanche se chante à 9½ h.
et les vêpres à 2 hs.

L'honoraire d'une grand'messe est de \$3.00, celui d'une basse messe est de 50 centins

La messe pour ceux qui ont acheté des billets d'affiliation à l'ŒUVRE DU PÈLERINAGE DE STE ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE se dit le premier lundi du mois.